

REGION BRETAGNE

CONSEIL REGIONAL

12 et 13 octobre 2017

Vœu

**Pour le maintien de l'Ecole supérieure de l'enseignement maritime de
Saint Malo**

La présence en Bretagne, à Saint-Malo, d'un des quatre sites de l'Ecole Nationale Supérieure Maritime (ENSM) conforte la vocation maritime de notre région, qui accueille les premiers armements de marins français.

Le Pacte d'avenir pour la Bretagne, signé par le Premier ministre en décembre 2013, cite le projet de constitution du pôle de formation de l'Ecole supérieure nationale maritime à Saint-Malo.

En octobre 2017, le Conseil régional de Bretagne a pris connaissance d'un projet de fermeture du site remettant en cause, pour la troisième fois en dix ans, l'avenir des formations maritimes supérieures en Bretagne.

La Bretagne ne comprendrait pas que l'ENSM, qui forme les officiers de la marine marchande, soit absente de la première région maritime de France. Cette hypothèse est d'autant plus incompréhensible que la Région Bretagne et l'agglomération malouine travaillent avec l'ENSM depuis plusieurs années sur un projet d'emménagement de l'école à côté du lycée public maritime Florence-Arthaud pour créer un véritable campus maritime.

Le Conseil régional de Bretagne demande au gouvernement de confirmer la pertinence de ce projet et d'engager un partenariat avec les collectivités.

Vœu approuvé à l'unanimité